

Règlements : EXPLOREZ LE MONDE AVEC VENTURA

SECTION 1

§1.1 Généralités

Le concours « Explorez le monde avec Ventura » (ci-après, le « concours ») est parrainé et administré par Ventura Travel GmbH au nom de toutes les marques et sites internet participants énumérés au § 1.2 (ci-après « Ventura », « marques participantes ») en utilisant : Facebook, trouvé sur www.facebook.com, Instagram, trouvé sur www.instagram.com, et d'autres sites de réseaux sociaux et sites internet (ensemble et collectivement, le « SRS »). Ces règles et réglementations (ci-après « règlement ») s'appliquent et sont pleinement contraignantes pour toute partie soumettant une inscription au concours (ci-après « participants », « vous »). Votre participation au concours implique votre consentement et votre acceptation du présent règlement dans son intégralité.

Le concours n'est en aucun cas sponsorisé, approuvé ou administré par, ou associé aux SRS. En s'inscrivant au concours, tous les participants acceptent de libérer complètement les SRS de toute responsabilité en lien avec le concours.

Ce concours est régi par la loi allemande et tous les participants se soumettent à la juridiction exclusive des tribunaux de Berlin en République fédérale d'Allemagne pour tout litige en vertu des présentes. Toute question ou préoccupation concernant le concours peut être adressée à :

Ventura TRAVEL GmbH

Lausitzer Straße 31

10999 Berlin

Allemagne

E-mail: info@venturatravel.org

Ventura se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre le concours à tout moment. Ventura se réserve expressément le droit de terminer le concours prématurément sans préavis et sans donner de raisons. Ceci s'applique en particulier à toute raison qui perturberait ou empêcherait le bon déroulement du concours comme prévu.

En s'inscrivant au concours, les participants accordent à Ventura et à leurs représentants le droit, sauf interdiction par la loi, d'utiliser leurs noms, identifiants de SRS et villes de résidence, voix, images et ressemblances, sans compensation, notification ou approbation, à des fins de publicité et de promotion des biens et services de Ventura et de tout ce qui a trait au concours, de quelques manières ou support que ce soit, maintenant ou plus tard, dans le monde entier et à perpétuité. Les gagnants doivent signer et retourner une décharge de responsabilité/publicité avant de recevoir des documents d'adhésion valides pour tout voyage avec prix. Les gagnants peuvent être tenus individuellement de signer un affidavit d'éligibilité, une décharge de

responsabilité, un formulaire de reconnaissance fiscale et, sauf là où la loi l'interdit, une décharge de publicité et un retour dans les cinq (5) jours ouvrables suivant l'émission de la notification. Le non-respect de cette période ou l'absence de réponse du gagnant potentiel après trois (3) tentatives de notification peut entraîner la disqualification et, à la discrétion de Ventura, un autre gagnant peut être sélectionné. Si : (i) tout prix ou notification de prix est retourné comme non distribuable, (ii) le gagnant potentiel refuse son prix, (iii) le gagnant potentiel est incapable de voyager aux dates approuvées par Ventura ou (iv) le gagnant potentiel ne se conforme pas à l'une ou l'autre des conditions décrites dans les présentes, ce gagnant potentiel sera disqualifié et un autre gagnant sera sélectionné à la seule discrétion de Ventura. Les fournisseurs de prix déclinent expressément toute responsabilité et les participants acceptent d'indemniser et de dégager les fournisseurs de prix de toute réclamation, action, demande et/ou responsabilité en cas de blessure, de dommage ou de perte de quelque nature que ce soit lié à la participation à ce concours (quelle que soit la cause de cette blessure, de ce dommage ou de cette perte) et/ou à la remise et/ou à l'utilisation ultérieure ou à la mauvaise utilisation de tout prix attribué (y compris tout voyage ou activité y afférent).

§1.2 Limite de responsabilité

EN AUCUN CAS VENTURA OU SES PARTENAIRES DU CONCOURS NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCIDENTEL, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF, EXEMPLAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCIDENTEL, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF, EXEMPLAIRE OU AUTRE DÉCOULANT DE OU LIÉ AU CONCOURS, AUX PRIX, À L'UTILISATION DE TOUS SRS OU À LA SOUMISSION D'ENTRÉE, À TOUT BUG, VIRUS, CHEVAL DE TROIE OU TOUT AUTRE FICHER OU DONNÉE POUVANT ÊTRE NUISIBLE À L'ORDINATEUR OU À L'ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION OU AUX DONNÉES POUVANT AVOIR ÉTÉ TRANSMISES À OU PAR LES SRS. LES LIMITATIONS CI-DESSUS S'APPLIQUERONT À LA PLUS PLEINE EXTENSION AUTORISÉE PAR LA LOI.

§1.3 Informations personnelles et confidentialité

En participant à ce concours, vous consentez expressément à fournir volontairement à Ventura toutes les informations personnelles contenues dans votre inscription, disponibles via votre compte de SRS, ou toute autre information fournie à Ventura dans le cadre du concours (vos « informations personnelles ») à Ventura aux fins de l'exploitation et de l'administration du concours, y compris, mais sans s'y limiter, pour vous contacter à l'avenir avec des informations concernant Ventura et leurs partenaires du concours, et leurs activités. Ventura collectera des données personnelles sur les participants, conformément à sa politique de confidentialité, qui peut être consultée ici : (<https://www.venturatravel.org/fr/confidentialite>). En participant au concours, vous acceptez par la présente la collecte et l'utilisation par Ventura de vos informations personnelles aux fins du concours conformément à la politique de confidentialité et aux termes et conditions contenus dans les présentes concernant vos informations personnelles, et vous reconnaissez que vous avoir lu et accepté la politique de confidentialité de Ventura.

§1.2 Marques participantes

Les marques suivantes de Ventura Travel GmbH participent à cette promotion : Viventura (viventura.de, viventura.fr), Puraventura (puraventura.de, puraventura.fr), Japaventura (japaventura.de, japaventura.fr), Africaventura (africaventura.de, africaventura.fr, africaventura.nl), Asiaventura (asiaventura.de, asiaventura.fr), Grekaventura (grekaventura.de,

grekaventura.fr), Galapatours (galapatours.com), Polartours (polartours.com), feast (<https://www.feast.travel/de>).

§1.5 Qui peut participer ?

Toutes les personnes physiques résidant aux États-Unis d'Amérique, au Canada (hors Québec), en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, en Suisse, en Norvège ou dans les États membres de l'Union européenne, ayant atteint l'âge légal de la majorité dans leur pays de résidence (dont l'âge ne doit pas être inférieur à 18 ans) au moment de l'inscription peut soumettre son inscription au concours conformément au présent règlement. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous êtes légalement éligible pour participer au concours en vertu de toutes les lois qui vous sont applicables dans votre juridiction de résidence ou autre. Si un participant a une capacité juridique limitée, le consentement de son représentant légal est requis.

Le concours est nul au Québec et là où les lois, règles ou règlements fédéraux, étatiques, provinciaux ou locaux applicables l'interdisent. Les personnes suivantes ne peuvent pas participer au concours : les employés, les dirigeants et les administrateurs de Ventura, sa société mère, les sociétés affiliées et liées, les employés des partenaires du concours et leurs familles immédiates (définis comme les parents, les frères et sœurs, les enfants et les conjoints, quel que soit leur lieu de résidence) et les membres de l'un ou des ménages (liés ou non) de ces parties, et les membres de l'un ou des ménages (liés ou non) de toute personne exclue.

§1.6 Comment participer

La période commençant le 1^{er} décembre 2023 à 10 h 00 UTC et se terminant le 24 août 2023 à 23 h 59 UTC (la « période du concours ») est la seule période pendant laquelle les participants peuvent soumettre leurs inscriptions au concours.

Afin de participer au concours, vous devez remplir et envoyer avec précision le formulaire de contact en remplissant votre adresse e-mail et soumettre les réponses à la sélection des prix. Il est strictement interdit d'utiliser plusieurs adresses e-mail pour augmenter vos chances de gagner. La participation n'est valable que pendant la période du concours. Les participants peuvent également envoyer leurs inscriptions manuscrites par la poste à Ventura, à l'adresse indiquée ci-dessus, afin qu'elles soient reçues avant la fin de la période du concours. Les inscriptions soumises ou partiellement soumises par tout autre moyen ne seront pas valides.

Toutes les inscriptions doivent être soumises par le participant au nom d'une personne physique. Chaque compte de SRS unique ne peut être entré qu'une seule fois pour être pris en compte dans le concours. Les entrées générées par script, macro ou autre moyen automatisé seront considérées comme nulles. Ventura n'est pas responsable des entrées mal acheminées, incomplètes, perdues, tardives, illisibles, non livrées, inexactes ou retardées, ou des défaillances techniques, matérielles ou logicielles de quelque nature que ce soit, des connexions réseau perdues ou indisponibles, ou des ordinateurs défaillants, incomplets, brouillés ou retardés, transmissions ou autres erreurs ou problèmes qui peuvent limiter ou affecter la capacité d'une personne à accéder ou à participer au concours, que ces défaillances soient humaines, mécaniques, typographiques, d'impression, électroniques, de réseau ou autres, liées ou en relation avec le concours, y compris, sans s'y limiter, les erreurs pouvant survenir dans le cadre de l'administration du concours, du traitement des inscriptions ou de l'annonce des prix.

Les gagnants seront avisés dans les quatorze (14) jours suivant la clôture de la période du concours. Les gagnants seront contactés via l'adresse e-mail saisie pour soumettre leur participation sur le site internet du concours. En cas de litige quant à l'identité d'un participant, le prix sera attribué au titulaire autorisé du compte de l'adresse e-mail jointe au compte du SRS utilisé pour soumettre la participation. Le « titulaire autorisé du compte » est défini comme la personne physique à qui l'adresse électronique est attribuée par un fournisseur de services internet, un fournisseur de services en ligne ou une autre organisation (p. ex., une entreprise, un établissement d'enseignement, etc.) qui est responsable de l'attribution des adresses électroniques pour le domaine associé à l'adresse électronique soumise.

Si vous ne répondez pas à la notification par e-mail de votre sélection sous les trois (3) jours, ou si vous êtes indisposé, incapable ou indisponible afin de réclamer votre prix dans les conditions spécifiées par Ventura, votre participation au concours et tout droit que vous auriez pu avoir à réclamer un prix ou à une compensation sont considérés comme nuls. Dans ce cas, un autre participant sera sélectionné comme nouveau gagnant, comme si le premier gagnant n'avait jamais été choisi. Toutes les décisions sont finales et contraignantes pour tous les participants. Le gagnant doit remplir toutes les conditions d'éligibilité, y compris l'exécution et le retour de toutes les autorisations et documents nécessaires requis par Ventura avant de se voir attribuer un prix en vertu des présentes.

Les participants peuvent augmenter leurs chances de gagner en entreprenant en outre les actions suivantes via le plugin Gleam.io sur la page de destination du concours pendant la période du concours (« participations supplémentaires au concours »). Chaque participation supplémentaire au concours ne peut être accomplie qu'une seule fois par participant.

- Pour trois (3) participations supplémentaires au concours, le participant partage un lien unique par courriel ou SRS qui doit ensuite être utilisé par un contact connu du participant pour s'inscrire au concours. Le lien unique est généré sur la page d'accueil du concours une fois que le participant s'est inscrit au concours.

L'inscription réussie de ces participations supplémentaires au concours est notifiée au participant via l'application Gleam.io sur la page de destination du concours en affichant une coche dans une case bleue à côté de la participation supplémentaire au concours. Ventura n'est à aucun moment responsable d'assurer, de vérifier ou de vérifier que ces participations supplémentaires au concours ont été effectuées avec succès. Pour s'inscrire aux participations supplémentaires du concours, les participants doivent avoir un compte de SRS valide sur l'une des plates-formes du concours. Lorsque vous créez un tel compte, vous acceptez de respecter les conditions générales applicables de ce SRS particulier dans votre utilisation de son site internet ou de sa plate-forme de SRS, et dans votre participation au concours et vos communications avec Ventura. VEUILLEZ LIRE ET CONSULTER LES CONDITIONS D'UTILISATION DES SRS APPLICABLES AVANT DE PARTICIPER AU CONCOURS. Vous êtes responsable de toutes les activités menées via ou sous le nom de votre compte de SRS. Toute participation jugée en violation des conditions d'utilisation applicables et/ou des lois applicables sera disqualifiée. Ventura peut également disqualifier les participants fautifs de toute participation ultérieure au concours.

§1.7 Partenaires du concours

SECTION 2

§2.0 Prix

Tout au long de la période du concours, trois types de prix sont disponibles : les grands prix, les prix hebdomadaires et les prix quotidiens (collectivement, ci-après, les « prix »).

Le processus de sélection des quatorze (14) gagnants des prix hebdomadaires est détaillé au § 2.1

Le processus de sélection des gagnants est détaillé au § 2.1, et le détail des prix de la semaine est détaillé au § 2.1.1

Le processus de sélection des deux (2) gagnants des grands prix est détaillé au § 2.2

À tout moment et pour tous les prix, les § 2.1 (règles générales et règlements pour tous les prix) et les sous-sections § 2.2, § 2.3 s'appliquent.

§2.1 Tirages au sort des prix hebdomadaires

En plus du tirage du grand prix détaillé au § 2.1 qui aura lieu à la fin de la période du concours, il y aura seize (16) prix hebdomadaires qui seront annoncés quatre (4) par semaine (ci-après les « prix hebdomadaires »). Les prix hebdomadaires sont détaillés au § 2.1.1. Les gagnants des prix hebdomadaires seront choisis par tirage au sort parmi toutes les participations éligibles reçues tout au long de la période du concours à ce jour effectué par un processus informatique à trois intervalles hebdomadaires réguliers tout au long de la période du concours les 8, 15, 22 décembre (ci-après « Tirage au sort hebdomadaire »). Les gagnants des grands prix seront tirés au sort le 27 décembre 2023. Les gagnants des prix hebdomadaires seront informés le jour même du tirage au sort de la semaine, soit le 8, 15, et 22 décembre 2023. Les gagnants des grands prix seront informés le jour même, soit le 27 décembre 2023. Les chances de gagner dépendront du nombre d'inscriptions admissibles reçues. Les gagnants des prix hebdomadaires seront retirés des inscriptions admissibles pour tout autre prix hebdomadaire.

Les gagnants des prix hebdomadaires et des grands prix doivent être âgés de plus de 18 ans. Prix hebdomadaires et grands prix : 1) sous réserve de disponibilité, 2) n'ont aucune valeur monétaire, 3) ne sont pas transférables et 4) peuvent être remplacés à tout moment par un prix de valeur comparable par Ventura à sa seule discrétion. Les gagnants des prix quotidiens et des prix hebdomadaires seront informés d'ici au 15 janvier 2024.

§2.1.1 Prix hebdomadaires

§2.1.1.1 Sac à dos

Les prix hebdomadaires suivants sont disponibles. Toutes les dates des Prix hebdomadaires sont susceptibles d'être modifiées. Tous les sacs à dos sont fournis « en l'état », sans possibilité de choisir d'autres couleurs, tailles ou marques. Leur expédition peut prendre jusqu'au 30 janvier 2024. Ventura n'accepte aucune responsabilité en termes de frais de douane, frais de retour des colis ou compensation pour les colis perdus. Aucun retour ou échange d'aucune sorte n'est accepté.

Semaine 1, quatre (4) sac à dos Deuter

Semaine 2, un (1) sac à dos Deuter

Semaine 3, deux (2) sac à dos Deuter

§2.1.1.2 Thé naturel de feuilles de coca

Les prix hebdomadaires suivants sont disponibles. Toutes les dates des Prix hebdomadaires sont susceptibles d'être modifiées. Tous les sachets de the naturel de feuille de Coca sont fournis « en l'état », sans possibilité de choisir d'autres parfums. Leur expédition peut prendre jusqu'au 30 janvier 2024. Ventura n'accepte aucune responsabilité en termes de frais de douane, frais de retour des colis ou compensation pour les colis perdus. Aucun retour ou échange d'aucune sorte n'est accepté.

Semaine 1, quatre (4) sachets de thé naturel de feuille de coca

Semaine 2, un (1) sachet de thé naturel de feuille de coca

Semaine 3, deux (2) sachets de thé naturel de feuille de coca

§2.1.1.3 Jeu Monopoly édition spéciale voyage

Les prix hebdomadaires suivants sont disponibles. Toutes les dates des Prix hebdomadaires sont susceptibles d'être modifiées. Le jeu Monopoly édition spéciale voyage est fourni « en l'état », sans possibilité de choisir d'autres versions. Son expédition peut prendre jusqu'au 30 janvier 2024. Ventura n'accepte aucune responsabilité en termes de frais de douane, frais de retour des colis ou compensation pour les colis perdus. Aucun retour ou échange d'aucune sorte n'est accepté.

Semaine 2, un (1) jeu Monopoly édition spéciale voyage

§2.1.1.4 Alcool - Bouteilles de vin grec

Certaines semaines sélectionnés, les Prix hebdomadaires suivants sont disponibles. Toutes les dates des Prix hebdomadaires sont susceptibles d'être modifiées. Tous les types d'alcool sont fournis « en l'état », sans possibilité d'alternative. Leur expédition peut prendre jusqu'au 31 septembre 2024. Ventura n'accepte aucune responsabilité en termes de frais de douane, frais de retour des colis ou compensation pour les colis perdus. Aucun retour ou échange d'aucune sorte n'est accepté.

Semaine 2, deux (2) bouteilles de vin grec

Semaine 3, deux (2) bouteilles de vin grec

§2.1.2 Détail des prix hebdomadaires

Semaine 1, quatre (4) sacs à dos Deuter et quatre (4) sachets de thé de feuille de coca

Semaine 2, deux (2) bouteilles de vin grec, un (1) sachet de thé naturel de feuille de coca, un (1) jeu Monopoly édition spéciale voyage

Semaine 3, deux (2) bouteilles de vin grec, deux (2) sacs à dos Deuter et deux (2) sachets de thé naturel de feuille de coca

§2.2 Grand prix : Circuit Pérou

Une (1) place gratuite pour un gagnant individuel, pour voyager uniquement sur le départ sélectionné du 11 mai 2024 et réservé avant le 28 février 2024 à 00 h 00 UTC, à condition i) qu'un minimum de quatre (4) passagers payant le plein tarif soient confirmés sur ce départ ; et que le départ soit vérifié avec Ventura par le gagnant au moment de la réservation (« départs admissibles »). Il est expressément interdit de modifier tout voyage admissible et de le remplacer par un voyage concernant toute autre semaine indiquée au §2.3.1.1. Le gagnant du grand prix doit partager une cabine avec une personne du même sexe, sinon des suppléments pour personne seule seront appliqués. La langue du départ admissible est indiquée ci-dessous et le gagnant du prix hebdomadaire et le nominé du gagnant sont tenus 1) d'être conscients de leur obligation de comprendre la langue opérationnelle des départs admissibles des voyages admissibles pour des raisons de sécurité et 2) être au courant de la langue du voyage et de leur obligation avant de choisir un départ admissible. Ventura se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'appliquer des périodes d'interdiction de voyage aux départs admissibles et/ou de supprimer des départs sélectionnés des départs admissibles de tous les voyages admissibles. L'ensemble de ce grand prix est ci-après dénommé (« Grand prix : circuit »).

§2.2.1 Départ admissible :

Viventura, PÉROU: 'Circuit Pérou - 15 jours' [XPSU] uniquement sur le départ du 11 mai 2024. <https://www.viventura.fr/circuit/xpsu>

§2.3 Règles générales et règlements pour tous les prix

Tous les prix, y compris, mais sans s'y limiter, les grands prix, et les prix hebdomadaires sont non échangeables, non transférables et aucune alternative en espèces ne sera offerte. Ventura et tous les partenaires du concours se réservent le droit de remplacer tous les prix par un autre prix de valeur égale ou supérieure si des circonstances indépendantes de la volonté de Ventura et/ou des partenaires du concours l'exigent.

Tous les prix sont attribués « tels quels » sans aucune garantie, expresse ou implicite de Ventura ou des partenaires du concours. Les gagnants sont responsables de la déclaration et du paiement de toutes les taxes (le cas échéant) ainsi que de tous les autres coûts et dépenses associés à l'acceptation et à l'utilisation du prix non spécifié dans les présentes comme étant attribué.

Ventura et tous les partenaires du concours déclinent expressément toute responsabilité et les gagnants acceptent d'indemniser et de dégager Ventura et tous les partenaires du concours de toute réclamation, action, demande et/ou responsabilité pour des blessures, des dommages ou des pertes de quelque nature que ce soit, liés à la participation à ce concours (quelle que soit la cause de ces blessures, dommages ou pertes) et/ou à la remise et/ou à l'utilisation ultérieure ou à la mauvaise utilisation de tout prix attribué.

§2.4.1 Notification : gagnants et règlement officiel

Pour obtenir une copie de la liste des gagnants ou une copie du présent règlement officiel, envoyez votre demande accompagnée d'une enveloppe affranchie et pré-adressée à Ventura Travel GmbH, 31 Lausitzer Straße Berlin 10999, Allemagne cc : Explorez le monde avec Ventura ! Les demandes de noms des gagnants doivent être reçues au plus tard quatorze (14) jours après la fin de la période de promotion. La liste des gagnants sera publiée une fois la confirmation des gagnants terminée.

§2.4.2 Méthode alternative de participation

Vous pouvez participer au grand prix et au tirage au sort hebdomadaire à tout moment via une autre méthode de participation (ci-après, « AMDP ») en envoyant une enveloppe lisible, adressée et suffisamment affranchie et une adresse de retour (« LASA »), la question du jour et votre réponse à cette question, vos nom et prénom, votre adresse électronique, votre adresse postale, votre ville, votre état et votre code postal à : Ventura Travel GmbH, 31 Lausitzer Straße Berlin 10999, Allemagne cc : Célébrez tout l'été !

Les demandes par courrier d'AMDP ne peuvent inclure qu'une seule question et réponse par LASA. Si plusieurs questions pour le tirage au sort du grand prix sont inscrites, elles doivent être soumises dans une LASA séparée avec une question et une réponse par LASA.

Les demandes par courrier d'AMDP, y compris l'enveloppe extérieure et la LASA, doivent être manuscrites. L'enveloppe doit inclure une adresse de retour dans le coin supérieur gauche qui correspond à l'adresse du demandeur, et doit être timbrée au plus tôt le 27 décembre 2023 et au plus tard le 20 août 2023, et reçue par le commanditaire au plus tard le 15 janvier 2024.

§2.4.3 Aucun achat n'est requis

Aucun achat n'est nécessaire pour participer ou gagner un prix quotidien, un prix hebdomadaire ou un grand prix dans le cadre du concours. Faire un achat ou un paiement de quelque nature que ce soit n'augmentera pas vos chances de gagner des prix dans le cadre du concours. Offre nulle là où la loi l'interdit.